

**SYMPOSIUM INTERNATIONAL AGDUMED 2009
AGRICULTURE DURABLE EN MEDITERRANEE**

**«FILIÈRE SUCRIÈRE
ET VALORISATION DES RESSOURCES»**

Préparés par

M.Rachid Doukkali(1), Latifa Redani(2) et Philippe Lebailly(3)

- 1. Professeur, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II – Rabat, Maroc*
- 2. Ingénieur Agro-Economiste, Ministère de l'Agriculture – Rabat, Maroc*
- 3. Professeur, Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux, Belgique*

Rabat, Mai 2009

Aperçu sur la filière sucrière

- Une superficie (2006) de près de 78.000 ha:
 - 62.000 ha pour la betterave sucrière; et
 - 16.000 ha pour la canne à sucre.
- Le nombre des exploitations est de 80.000, avec une superficie moyenne par exploitation de (-) ha.
- Nombre de journées de travail/an :
 - 9 millions dans l'agriculture; et
 - 3.000 emplois permanents dans l'agro-industrie.
- Une production de 600 000 tonnes de sucre blanc par an qui permet de subvenir à près de 45% de la demande nationale

Une filière sucrière qui a bénéficié d'importants investissements publics en infrastructures d'irrigation et en industrie sucrière, en + du plan sucrier lancé en 1963 dans un objectif d'autosuffisance.

- Assolements obligatoires (Un encadrement technique, approvisionnement en intrants et financement de la campagne);
- Fixation des :
 - prix payés aux producteurs;
 - marges de l'industrie de transformation et de la distribution,
 - prix à la consommation; et même
 - prix de rétrocession des sous produits aux éleveurs.
- Quotas à l'importation
- Un système de subventions et de compensations tout le long de la filière.
- Plan qui a permis d'atteindre milieu 80, un taux d'autosuffisance de 50%, alors qu'il était de 7% en 1963-65.

Le programme d'ajustement structurel agricole

En 1985, le PASA a imposé un ensemble de réformes aux filières agricoles y compris le sucre, jugée filière trop coûteuse, non compétitive et conduisant à une utilisation non efficiente des ressources rares (eau):

- désengagement;
- suppression des subventions;
- libéralisation; et
- privatisation.

Il a fallu attendre 1995 pour que finalement une décision de libéralisation de la filière soit prise, accompagnée par la mise en place d'un ensemble de mesures dont :

- Une compensation forfaitaire  ■ subvention forfaitaire de 2000 Dh/T de sucre raffinée, versée aux raffineurs et importateurs.
- L'obligation de détention d'un stock de sécurité par les professionnels,  ■ Ce stock est fixé (1/12) des ventes enregistrées au cours de l'année précédente.
- Une tarification à la frontière; et  ■ Un système de tarification instauré depuis mai 1996, et dont l'objectif:
 - protéger le producteur et le consommateur nationaux,
 - réduire la variabilité des prix intérieurs;
 - stabiliser la charge budgétaire de l'Etat.
- La libéralisation des prix.  ■ Un prix du sucre qui demeure réglementé et maintenu inchangé depuis 1989, Il n'a connu d'augmentation qu'en août 2006.

Systeme de protection pour le sucre (2009)

	Taux de base	Taux additif	C&F maximum Dh/T	Prix cible Dh/T
Sucre brut	35%	123%	3500	4700
Sucre granulé	42%	124%	4050	5700
Pain, Morceau et Lingot	47%	129%	4450	6500

Source : Ministère du commerce et de l'Industrie.

Evolution du prix du sucre sortie usine en Dh/T

	Pain, lingot et Morceau (PLM)	Granulé
1989 à juillet 2006	4660	3770
Août 2006 à maintenant	5008	4118

Source : Ministère du commerce et de l'Industrie

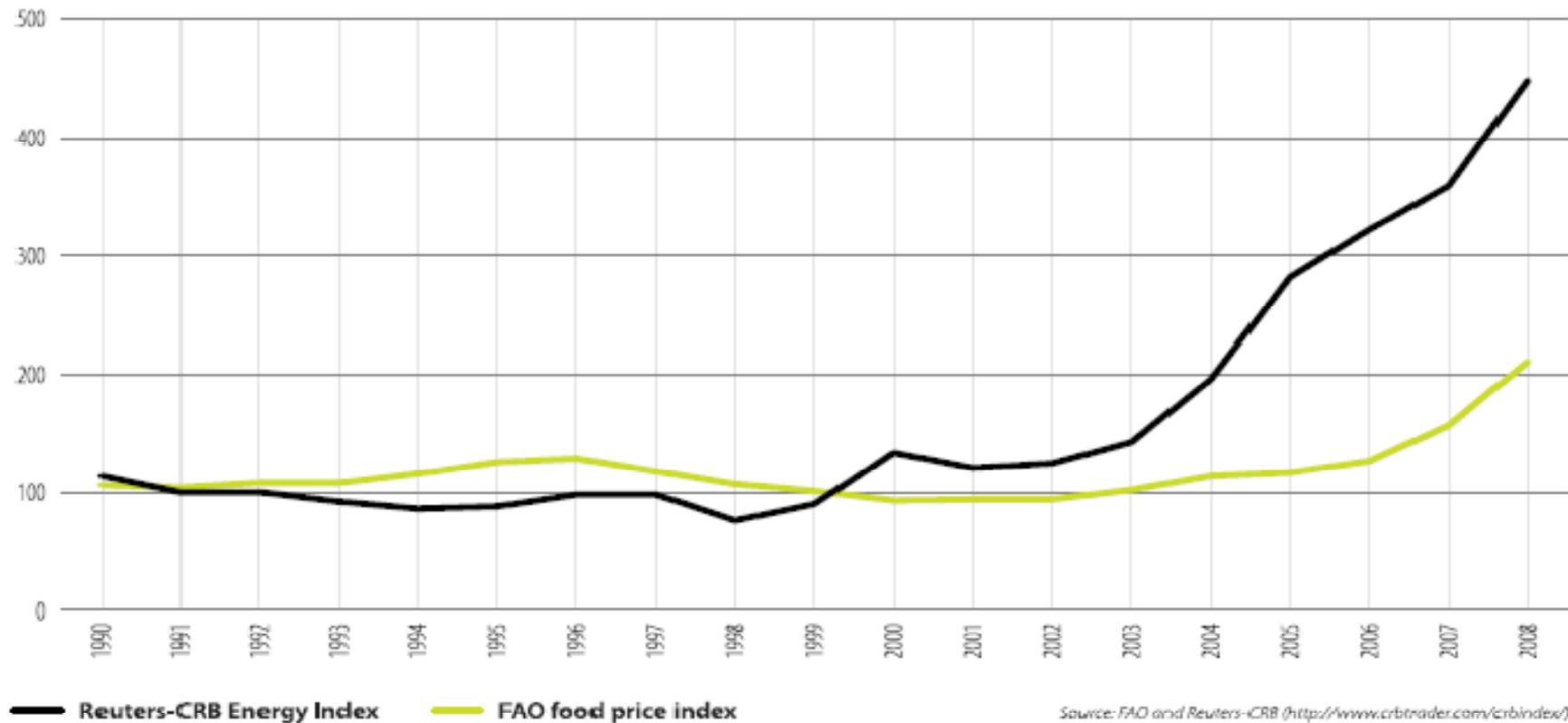
Une politique de libéralisation progressive et prudente, justifiée

Face à la prudence des pouvoirs publics de libéraliser complètement la filière sucrière, les analystes nationaux et les institutions financières internationales ont souvent décriée cette réticence. Or, ceci paraît aujourd'hui justifié par :

- Évolution des négociations internationales sur les produits agricoles (OMC), et
- Évolution récente des prix internationaux des denrées alimentaires de base.

Prix des aliments et de l'énergie : 1990-2008

Figure 4 Reuters-CRB Energy and FAO Food Price Indices 1998-2000=100

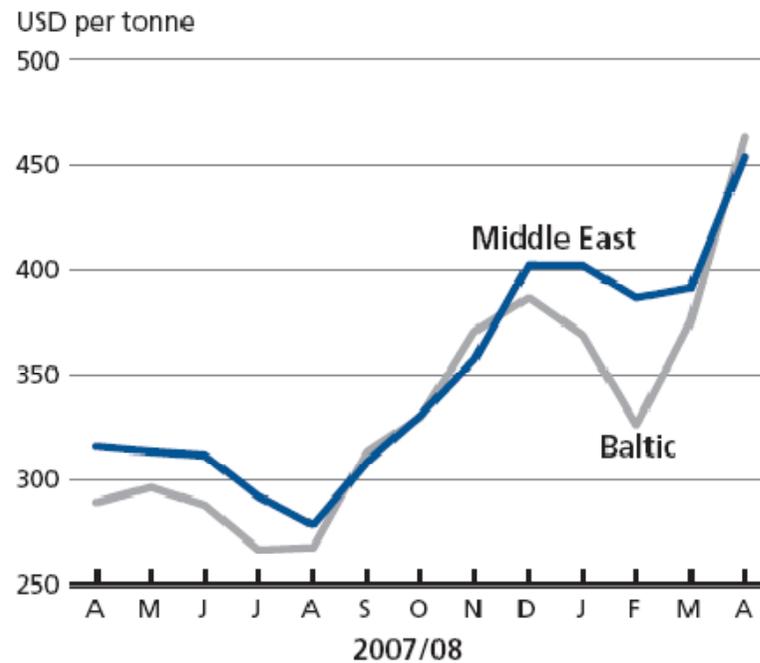


Impacts de l'augmentation des coûts du fuel

- Hausse des coûts de production (fertilisants, machines, coûts du pompage, etc)
- Coûts de Transport : hausse du fret maritime

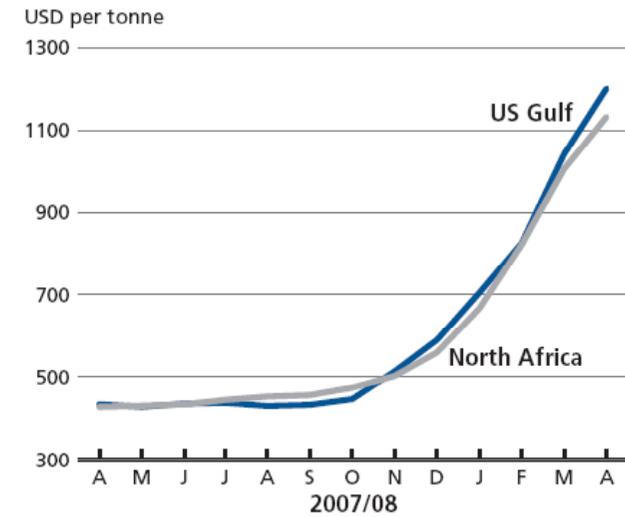
HAUSSE DES PRIX DES FERTILISANTS

Figure 45. UREA prices



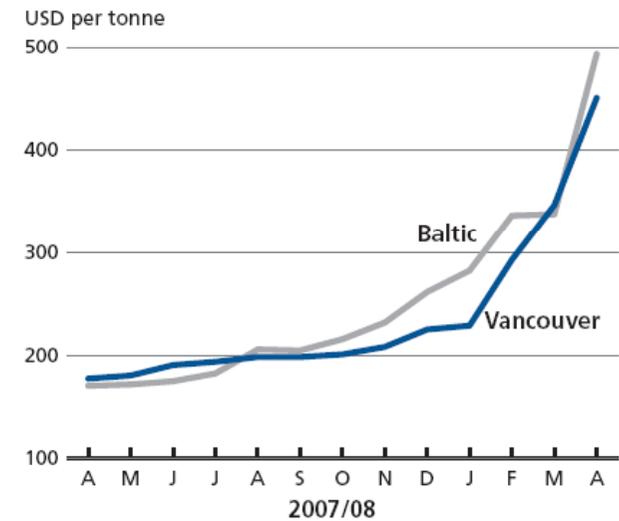
Source: FAO Food Outlook, June 2008

Figure 46. DAP prices



Note: DAP= Diammonium Phosphate; MOP = Muriate of Potash

Figure 47. MOP prices



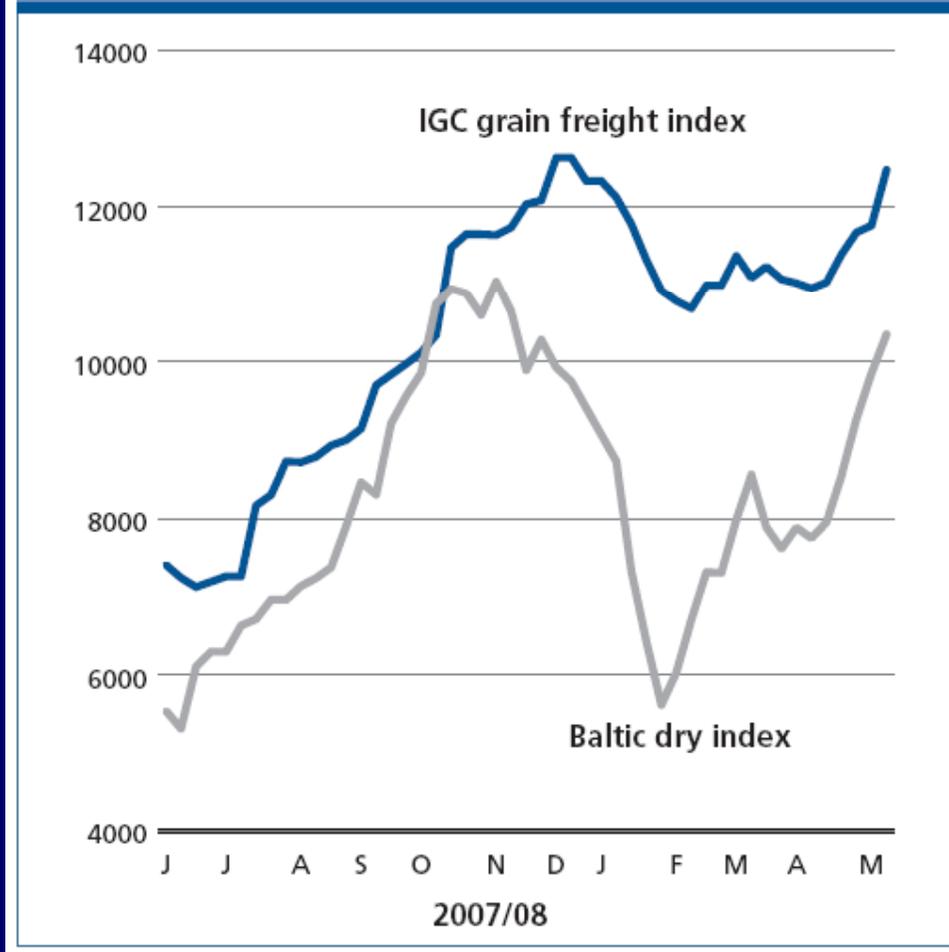
EVOLUTION DES PRIX DE VENTE DES ENGRAIS AU MAROC (Dh/Q)

	14-28-14	DAP(18-46-0)	ASP(19-38-0)	Urée(46%)	Ammo(33,5%)	S.A(21%)
1990	213	229	212	194	146	76
1991	214	229	212	232	174	94
1992	203	225	212	207	150	96
1993	195	217	198	164	138	101
1994	214	230	226	191	155	116
1995	238	254	251	248	187	125
1996	250	271	260	288	196	131
1997	255	278	267	275	205	156
1998	239	264	248	147	124	98
1999	247	278	233	108	101	94
2000	228	258	200	177	132	100
2001	228	258	220	164	139	119
2002	233	258	220	173	132	120
2003	247	258	235	204	142	106
2004	257	275	237	297	199	155
2005	259	280	247	294	209	157
2006	279	201	269	287	209	155
2007	289	321	276	385	271	173
2008	445	321	463	472	366	263

Hausse du coût du fret maritime

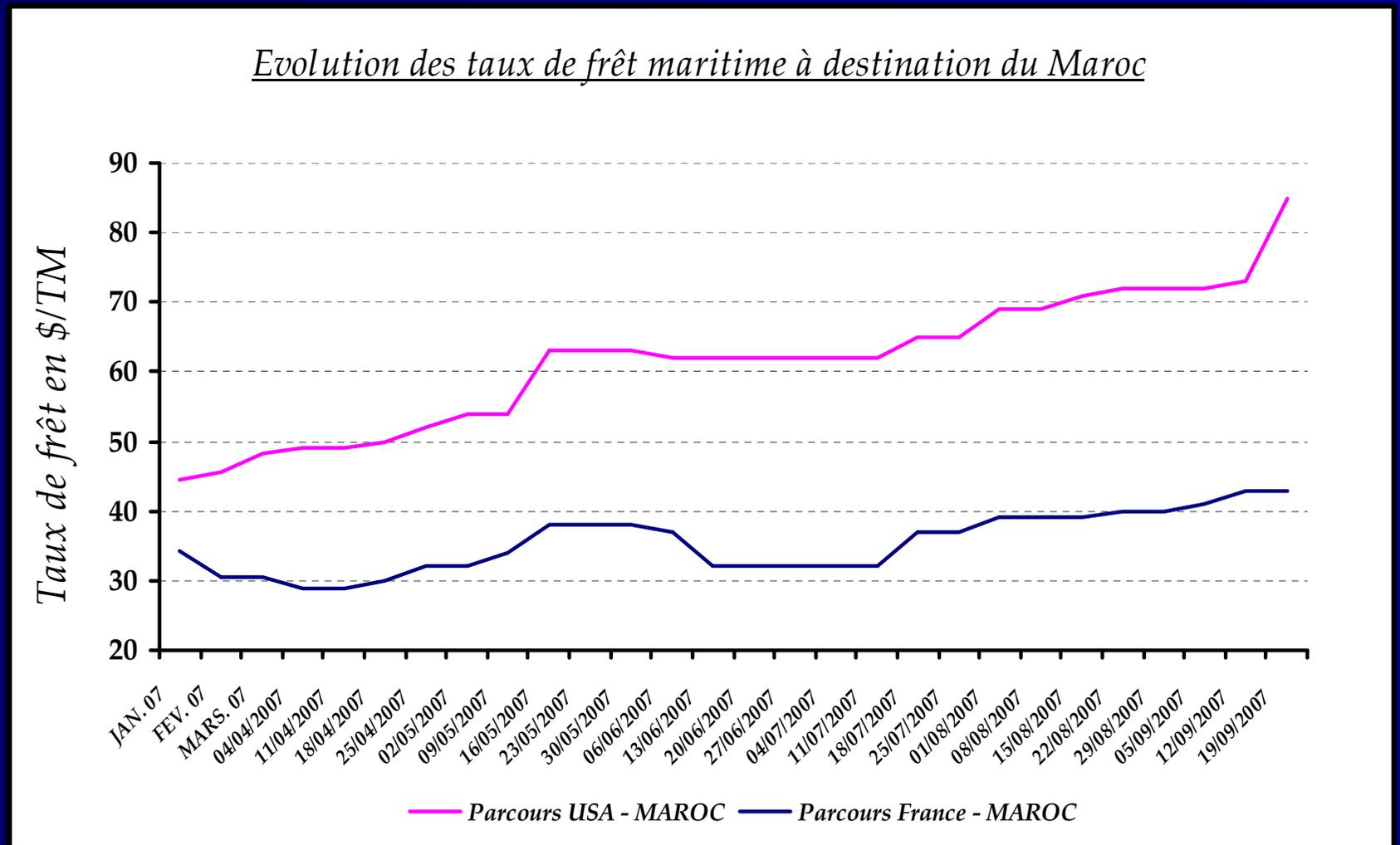
La hausse du fuel a eu des conséquences sur les coûts du fret maritime)

Figure 48. IGC grain freight index and baltic dry index (May 2005=6000)



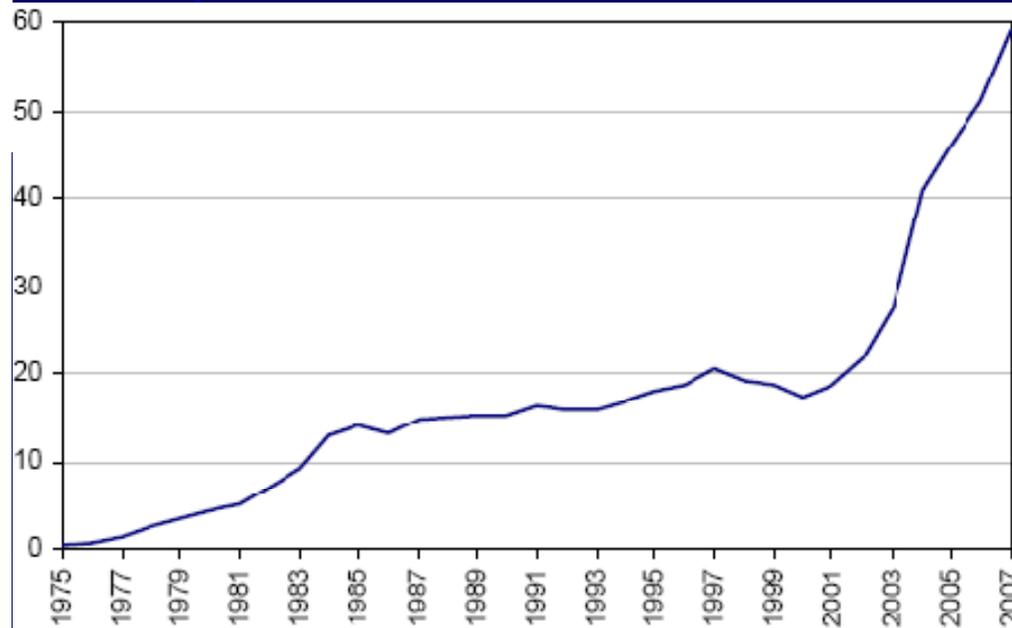
Source: FAO Food Outlook, June 2008

Le fret maritime à destination du Maroc s'est accru depuis le début de 2007 et il a plus que doublé à partir des USA.



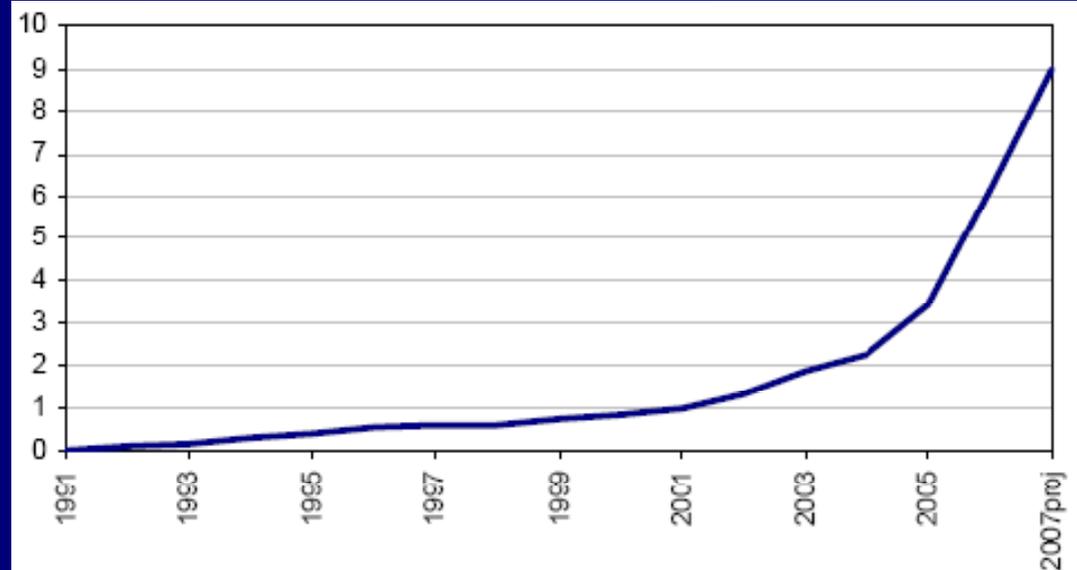
Le boom des biofuels

Production ethanol (million litres)

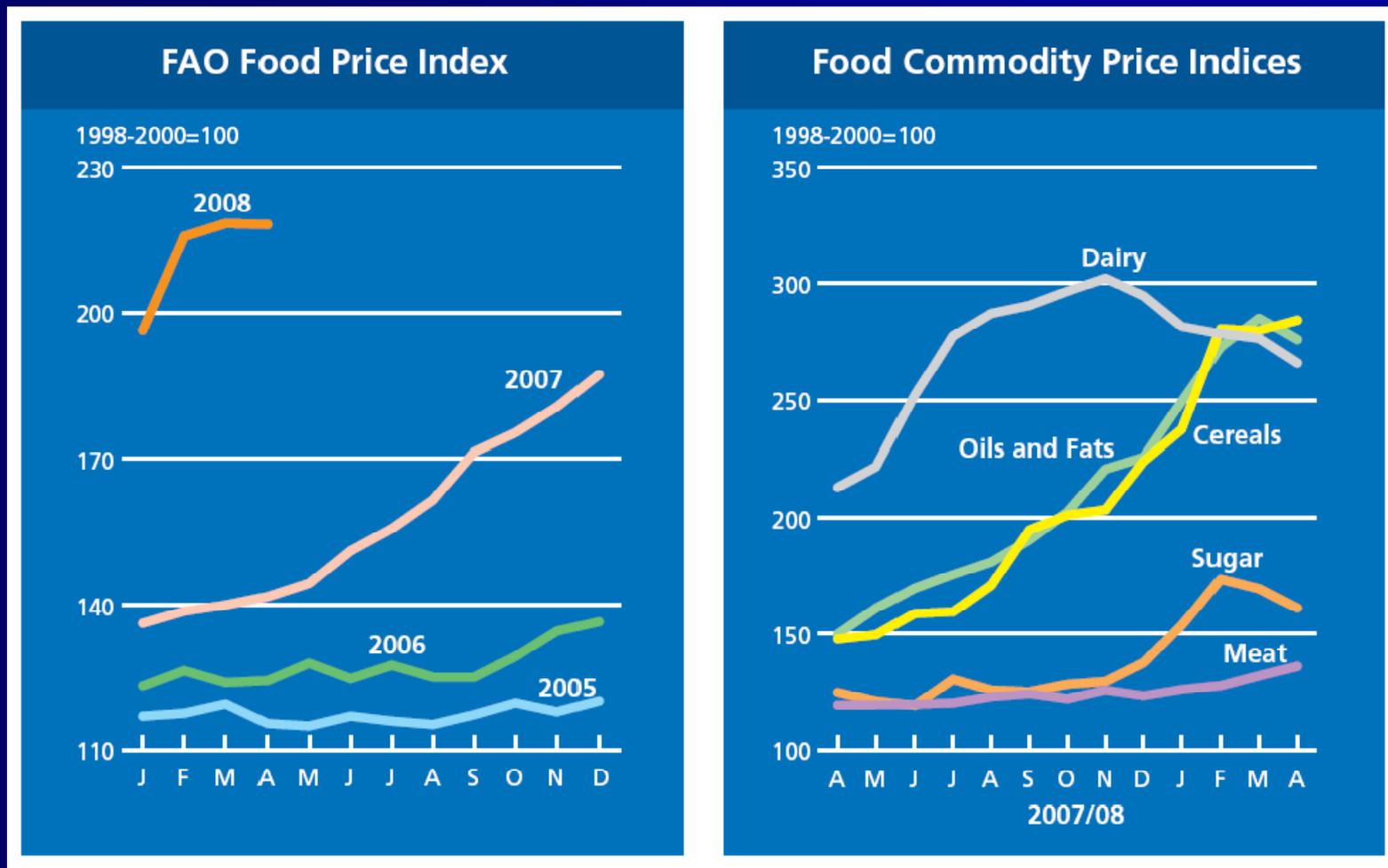


80% des graines aux Etats unies ont été utilisées pour cet objectif en 2007/8.

Production Biodiesel (million litres)



Flambée des prix des produits alimentaires



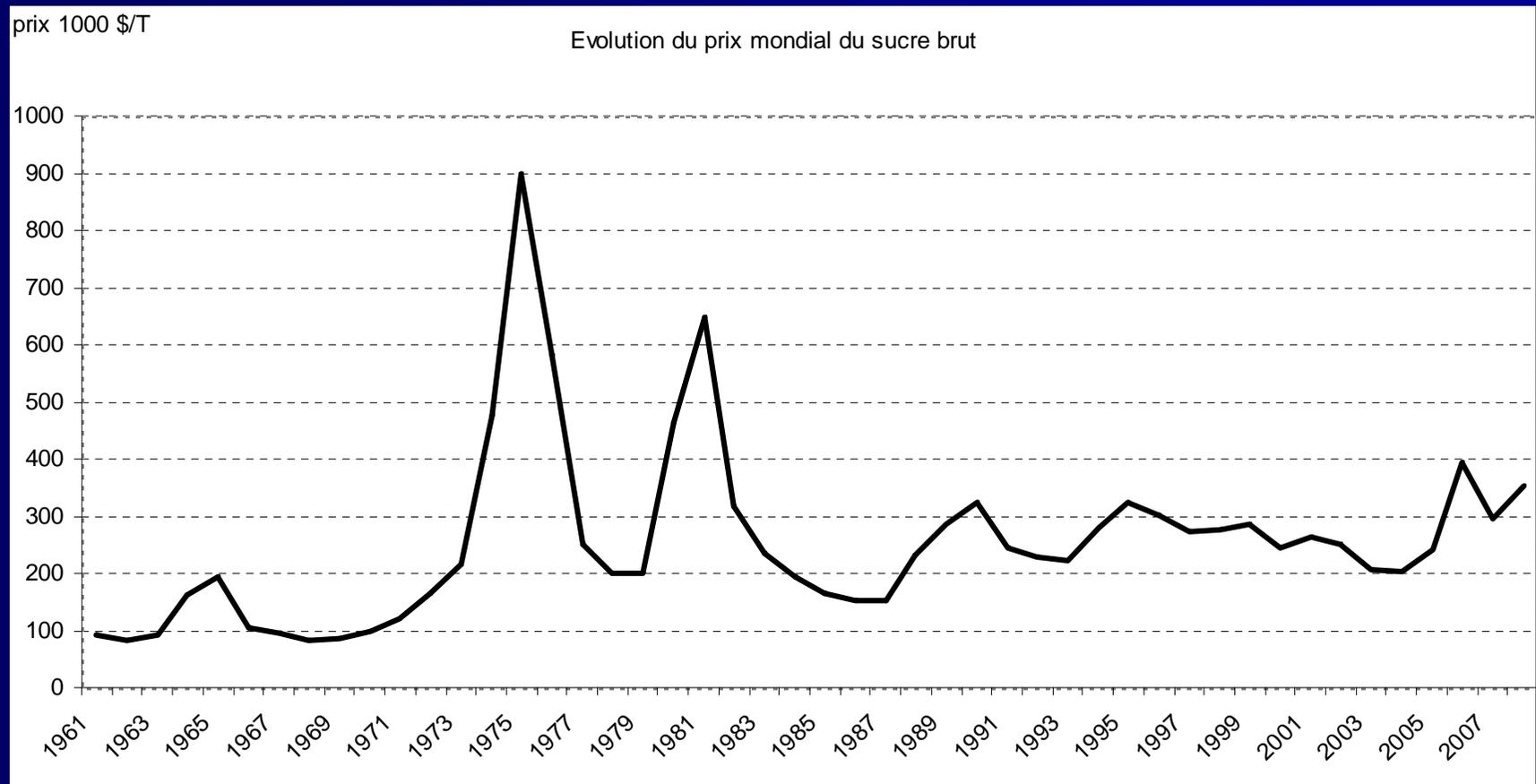
Source: FAO, Crop Prospects and Food Situation, April 2008

FAO, June 2008

Un cours mondial du sucre à la hausse en 2006, avant de s'inscrire à la baisse en 2007, sous l'effet :

- trois années de déficit d'offre international,
- demande croissante en bioéthanol.

L'amplitude de cette hausse demeure (-) que celle des 2 pics de 1975 et 1981.



Source : USDA

Compétitivité internationale de la filière sucre

En 1989, la Banque Mondiale :

Le système de fixation des prix et d'intervention dans la production C. sucrières



**une allocation sous optimale des ressources
(l'eau d'irrigation),**



**réduit la rentabilité potentielle des périmètres d'irrigation
et des unités de transformation**

Compétitivité internationale de la filière sucre

Coefficient de protection effective et Coûts des ressources intérieures

	CPE			CRI		
	1970	1980	1985	1970	1980	1985
Canne	-	2,03	1,78	-	2,54	1,23
Betterave	1,83	2,72	1,7	2,54	3,32	2,00
Blé tendre intensif	1,08	1,42	0,93	0,53	0,96	0,45
Oranges Navel	1,04	1,19	0,85	0,59	0,50	0,48

Les évaluations 1970, 1980 et 1985 montrent que :

- CPE plantes sucrières se situe entre 1,8 et 3 > CPE des céréales ou d'agrumes,
- CRI révèle que la production sucrière n'a pas d'avantages comparatifs.

Une étude en phase post ajustement structurel 1993-99, montre que :

- CPN et CPE sont restés élevés;
- CRI > 1 pour la canne (elle restée non compétitive).

CRI < 1 pour la betterave (compétitive). Ceci est valable pour betterave en irrigué et en bour et dans Gharb et Loukkos.

Cultures/ Région/ Technique	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
<i>Coefficients de Protections Nominales (CPN)</i>						
Betterave sucrière	1,78	1,80	1,52	1,36	1,77	1,83
Canne à sucre	1,25	1,30	1,35	1,62	1,50	1,81
<i>Coefficients de Protections Effectives (CPE)</i>						
Betterave à sucre						
Irrigué	2,13	2,21	1,61	1,38	2,13	2,23
Pluvial						
Loukkos	2,28	2,10	1,93	1,53	2,40	2,53
Gharb	2,25	2,46	1,76	1,25	2,10	2,11
Canne à sucre	1,31	1,37	1,41	1,88	1,73	2,27
<i>Coûts des Ressources Intérieures (CRI)</i>						
Betterave à sucre						
Irrigué	0,98	0,93	0,69	0,77	0,73	0,76
Pluvial						
Loukkos	0,82	0,42	0,60	1,03	0,31	0,31
Gharb	1,12	1,56	1,31	0,79	0,98	0,79
Canne à sucre	1,40	1,10	1,08	1,54	1,47	1,60

Compétitivité internationale de la filière sucre

Ces calculs sont basés sur le prix international comme prix de référence. Or, pour le sucre:

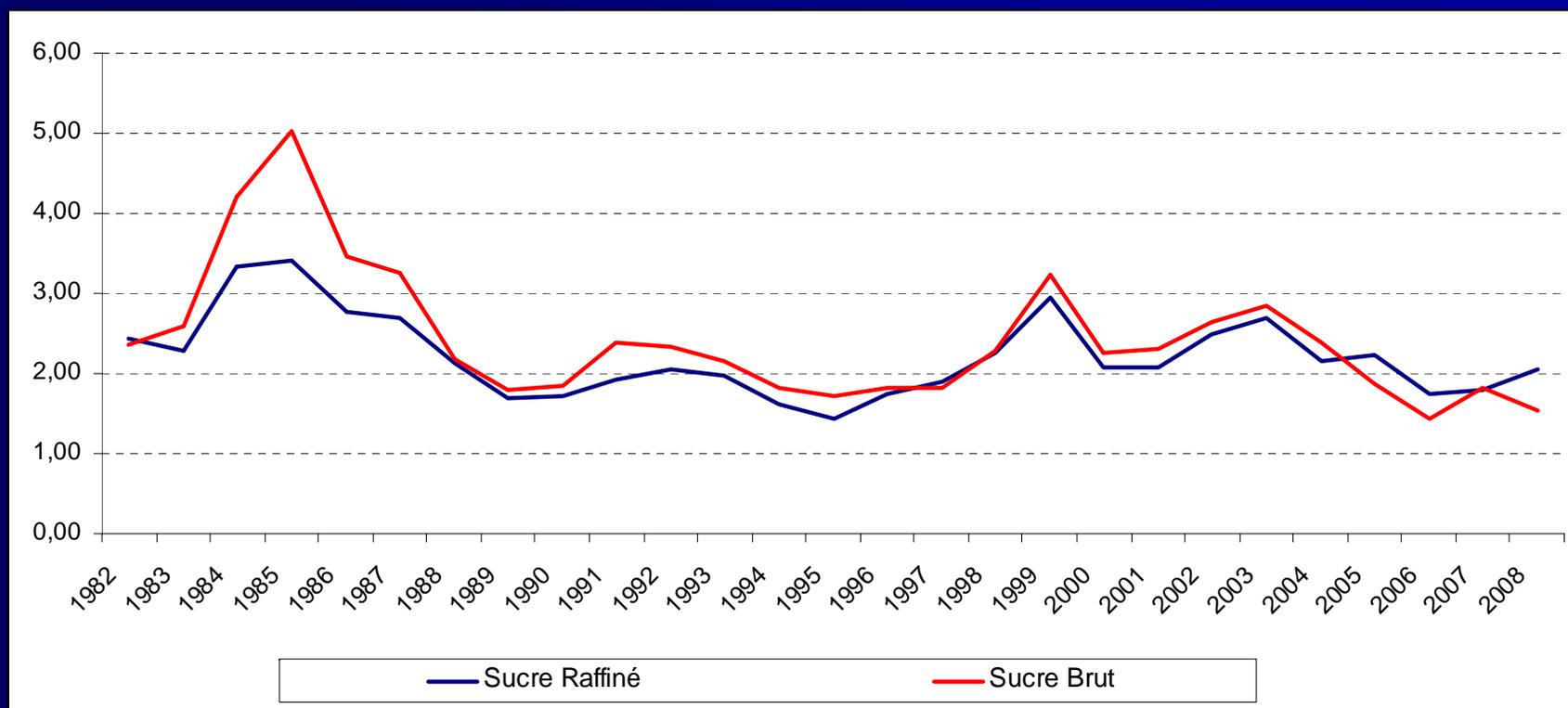
- Ce prix connaît distorsions et grande volatilité, et
- Le marché international du sucre est un marché résiduel qui ne reflète pas les vrais coûts de production.



On ne peut juger, avec fiabilité, de la compétitivité réelle de la filière sucre nationale.

Distorsions du sucre sur le marché international

Evolution du ratio prix du sucre aux Etats-Unis/Prix Mondial du sucre



Source : USDA

Le prix intérieur du sucre aux Etats-Unis a toujours été maintenu $> \sim 2$ fois sa valeur sur le marché international pour corriger les distorsions sur ce dernier.

La politique de l'UE en matière du sucre, se base sur:

- un soutien des prix à la production à des niveaux > aux cours internationaux;
 - des quotas de production par pays,
 - une réglementation des importations et de ristournes à l'exportation.
1. Dans le règlement d'avant 2006, les quotas de production de sucre de l'Union européenne se répartissent en trois catégories : A, B et C.
 - La production sous quota A et B est garantie par un prix minimum d'achat et des restitutions à l'exportation.
 - Le quota C couvre les quantités produites hors quotas (A et B cumulés) et ne bénéficient d'aucune garantie, ni de restitutions lors de l'export. Mais, le producteur peut reporter cette quantité sur l'année de commercialisation suivante en le stockant au minimum 12 mois et l'intégrer ainsi au quota A de l'année suivante.

La politique de l'UE en matière de sucre

2. Le nouveau règlement 2006, de 9 ans, vise d'atteindre un équilibre du marché par une diminution de la production européenne de sucre et une baisse des prix (baisse du prix du sucre de 36 % et celui de la betterave de 38 %, en 4 ans).
 - Il est maintenu pour la betterave un prix minimum et les planteurs recevront une aide directe compensant une partie de la baisse des prix (compensation à hauteur de 64,2 % à partir de 2009).
 - Le prix d'intervention du sucre est supprimé pour être remplacé par un prix de référence.
 - Une aide au stockage privé de sucre pourra être accordée si le prix du marché est inférieur au prix de référence.
 - Depuis 2006-07, les quotas A et B sont fusionnés en un quota de production unique et leur volume est maintenu. Le sucre hors quota (3,85 millions de tonne pour l'Europe) sera principalement écoulé dans les pays de l'UE en tant que «sucre industriel » pour certaines utilisations particulières (chimie, pharmacie, levures, éthanol, ...). Il pourra également être exporté dans les limites des engagements pris à l'OMC.
 - Un fonds de restructuration est mis en place pour quatre campagnes de 2006-07 à 2009-10 pour inciter à l'abandon volontaire de quotas et la fermeture ou la reconversion de sucreries. Ce fonds est alimenté par un montant de restructuration prélevé sur le quota auprès des fabricants de sucre. En 2006, les abandons de quotas sont évalués à environ 1,5 millions de tonnes.

VALORISATION DES RESSOURCES :

Tout alignement des prix intérieurs sur les bas prix du marché international serait fatal à la production nationale et risque d'évincer du marché même les agriculteurs les plus compétitifs.

Le seul argument qui peut entraîner un abandon de la filière serait une mauvaise valorisation des ressources eau, terre et main d'œuvre.

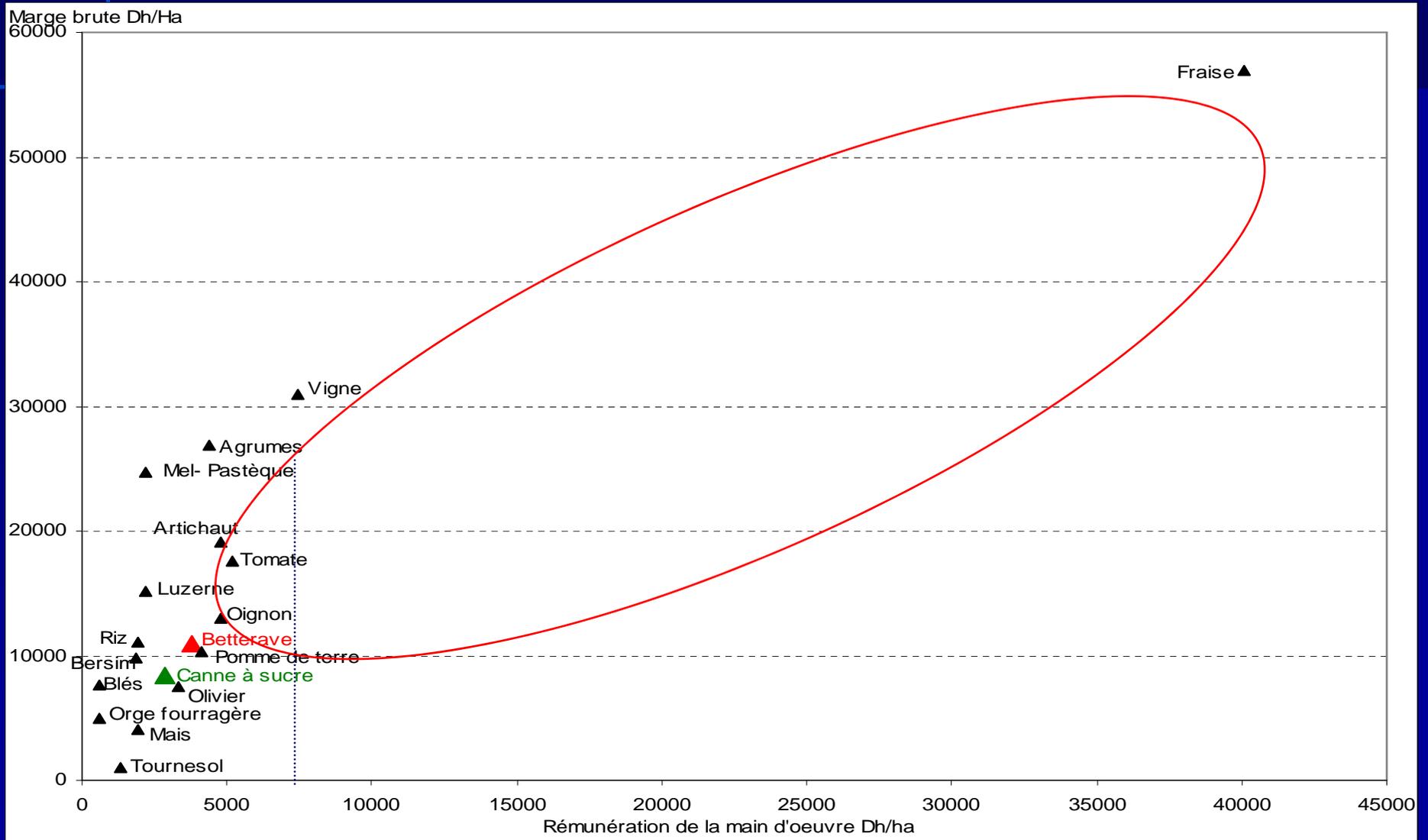
Les cultures sucrières, tout en n'étant pas celles qui valorisent au mieux les ressources, elles ne sont pas non plus celles qui les valorisent le moins.

VALORISATION DU TRAVAIL ET DU CAPITAL:

LA BETTERAVE À SUCRE

- ❑ En termes de valorisation du travail: Elle génère + d'emploi que toutes les cultures non horticoles et même + que certaines cultures horticoles (olivier et melon).
- ❑ En termes de valorisation du capital: Elle dégage une marge brute/ha $>$ à toutes les cultures non horticoles, exceptée pour la luzerne, alors qu'elle est supérieure à celle de l'olivier et même à celle de la pomme de terre.
- ❑ La betterave valorise globalement mieux le capital et la main d'œuvre, que l'ensemble des cultures non horticoles cultivées en irrigué, excepté pour la luzerne, et elle surpasse même les cultures de l'olivier et de la pomme de terre.
- ❑ Ces résultats confirment ceux obtenus par le calcul du CRI, pour démontrer que cette culture est compétitive économiquement et financièrement.

Valorisation du capital et du travail par les cultures sucrières



Source: Nos calculs, d'après les données de « l'étude du coût de l'eau dans les périmètres de grande hydraulique », de l'Administration du Génie Rural, AGR, 2006

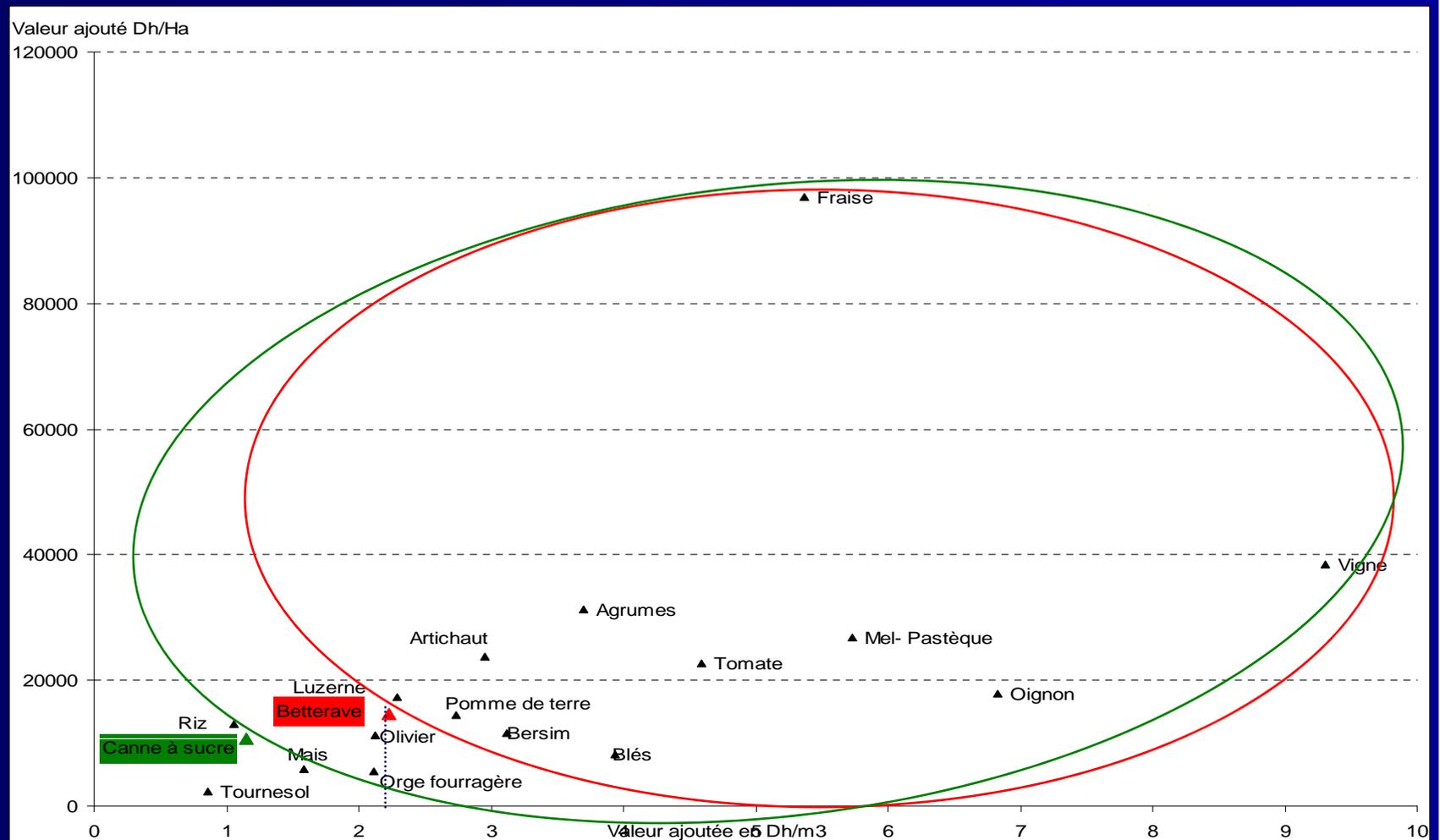
VALORISATION DU TRAVAIL ET DU CAPITAL:

LA CANNE À SUCRE

Elle occupe une position moins intéressante que celle de la betterave. Mais, elle reste:

- En termes de valorisation de capital : plus intéressante que cinq cultures, sur les dix huit les plus fréquentes dans l'irrigué,
- En termes de valorisation du travail : plus intéressante que huit des dix huit cultures. Bien qu'elle dégage une valeur ajoutée moins importante, elle occupe la même position que l'olivier et le bersim et génère plus de valeur ajoutée que les cultures non horticoles les plus importantes cultivées dans les périmètres de grande hydraulique (/blés, tournesol, maïs ou orge fourragère).
- Sa compétitivité financière est moins affirmée que dans le cas de la betterave alors que le calcul du CRI démontre de sa non compétitivité économique.

Valorisation Financière et Valorisation de l'eau par les cultures sucrières irriguées



Source: Nos calculs, d'après les données de « l'étude du coût de l'eau dans les périmètres de grande hydraulique », de l'Administration du Génie Rural. AGR, 2006

Valorisation de l'eau par les cultures sucrières irriguées

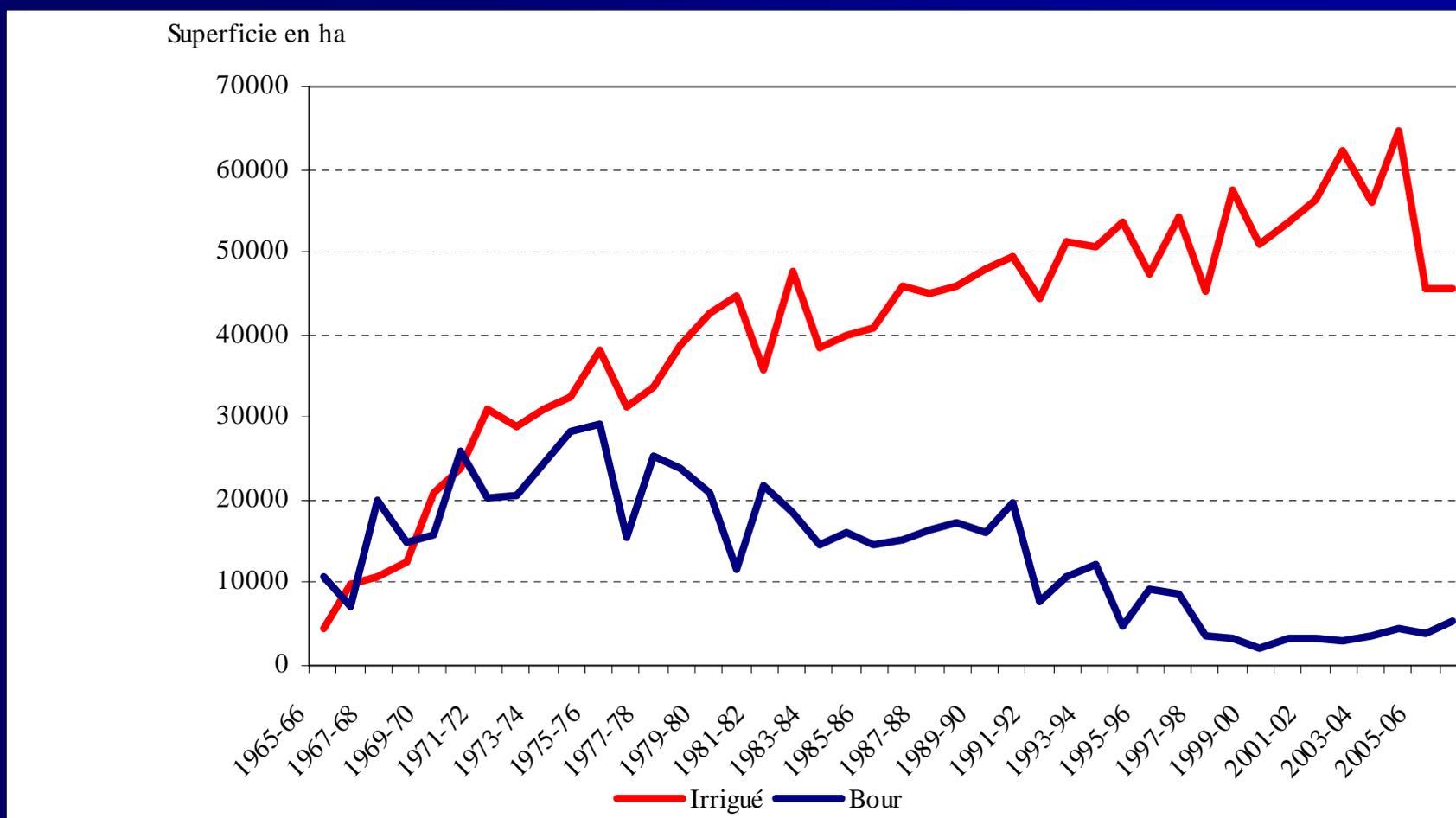
- ❑ La canne à sucre se trouve en tête des trois cultures, sur les dix huit observées, qui valorisent le moins l'eau d'irrigation, autour de 1Dh/m³.
- ❑ La betterave à sucre irriguée réalise une valorisation 2 fois plus importante et se trouve en tête des sept cultures qui valorisent le moins le m³ d'eau. Elle valoriserait moins l'eau d'irrigation que certaines cultures réputées fortes consommatrice d'eau d'irrigation: tels que le bersim ou la luzerne.

Valorisation de l'eau par les cultures sucrières irriguées

Les bas niveaux de valorisation de l'eau par les cultures sucrières suscitent 3 remarques:

1. Tendance à la reconversion vers des systèmes d'irrigation localisée  il y'aura une amélioration de la valorisation de l'eau d'irrigation.
2. Tendance est à la sur déclaration des quantités d'eau (cas betterave) vue que les cultures sucrières sont prioritaires dans l'approvisionnement en eau  on sous estime la valorisation de l'eau.
3. Choix en politique agricole: favoriser la betterave en irrigué/ au détriment pluvial: éviter une offre fluctuante des cultures sucrières et par suite un sous approvisionnement de l'industrie de transformation.  La tendance était de réduire les superficies emblavées en pluvial et de les augmenter en irrigué.

Evolution des superficies de la betterave en bour et en irrigué



Source: Direction de la Production Végétale, MAPM.

Favoriser la betterave en irrigué au détriment du pluvial, Est ce une orientation politique justifiable ?

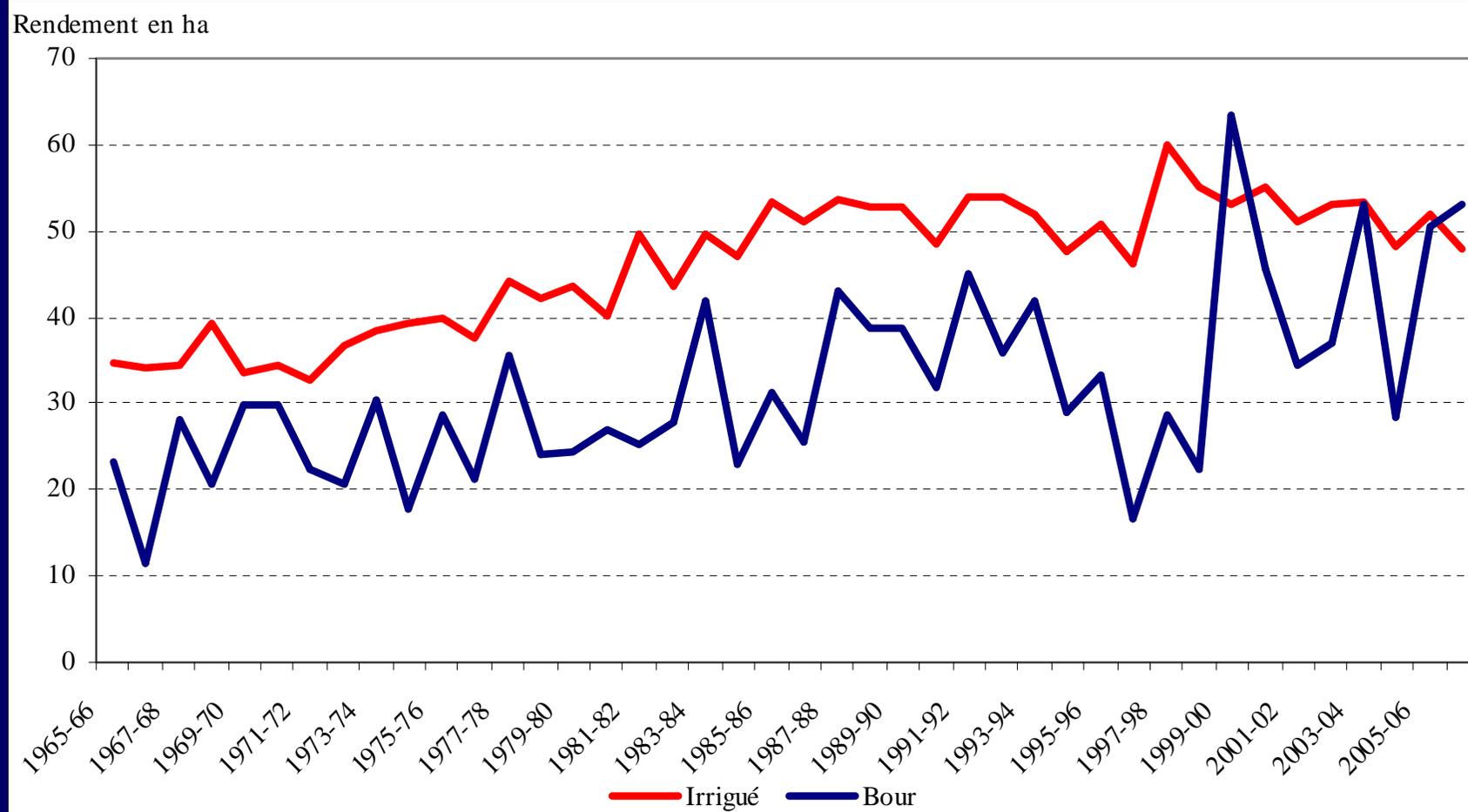
1. Eau d'irrigation rare et coûteuse.
2. Faible différentiel de marge brute moyenne dégagée à l'hectare;

Consommation en eau et produit brut de la betterave au Loukkos

Zone	Consommation en eau en m3/ha	Produit brut Dh/ha
R'mel Drader (pluvial)	0	16225
Plaine Ksar - Basses collines (Gravitaire)	3103	15946
Rive droite (aspersif)	3000	21992

3. Niveaux de rendements qu'on peut réaliser en pluvial.

Evolution des rendements de la betterave en bour et en irrigué



Source: Direction de la Production Végétale, MAPM.

Conclusion

- Le marché international est un marché résiduel qui ne reflète pas les vrais coûts de production et connaît une grande volatilité des prix. Il est donc difficile de juger de la compétitivité de la filière nationale.
- Les cultures sucrières, surtout la betterave, valorisent relativement mieux les ressources capital et travail que la plupart des cultures non horticoles. Bien que la valorisation de l'eau d'irrigation reste faible, la tendance technologique laisse prévoir des possibilités d'amélioration substantielles.
- Dans un pays où la ressource eau est rare, le choix a été fait pourtant en faveur de la betterave en irrigué alors que les chiffres disponibles montrent qu'en pluvial (dans certains périmètres/loukkos) celle-ci arrive à des rendements et à des marges brutes/ha relativement aussi élevés que ceux de l'irrigué.